

» COMPTES CONSOLIDÉS



Chiffres en millions de dirhams (MMAD)

» BILAN CONSOLIDÉ ACTIF

ACTIF	31-déc-13			31-déc-12
	Brut	Amortissements Provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	98 598	46 109	52 489	33 410
Ecart d'acquisition	122	17	105	47
Immobilisations incorporelles	685	342	343	542
Immobilisations corporelles	95 593	45 697	49 897	30 816
Immobilisations financières	2 199	54	2 145	2 006
ACTIF CIRCULANT	38 913	1 653	37 263	32 728
Stocks et en cours	11 204	1 440	9 764	9 602
Clients et comptes rattachés	5 814	127	5 688	8 106
Autres créances et comptes de régularisations	21 897	86	21 811	15 019
ECART DE CONVERSION ACTIF	116		116	117
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT	8 917	1	8 915	23 102
TRÉSORERIE ACTIVE	1 642		1 642	4 561
TOTAL DE L'ACTIF	148 186	47 763	100 423	93 917

» BILAN CONSOLIDÉ PASSIF

PASSIF	31-déc-13	31-déc-12
Capital social	8 288	8 288
Primes d'émission, de fusion et d'apport	18 698	18 698
Réserves consolidées	11 959	4 063
Réserves de conversion	-224	-108
Résultat net consolidé	8 654	14 092
TOTAL CAPITAUX PROPRES PART GROUPE	47 374	45 034
Intérêts minoritaires	155	202
TOTAL CAPITAUX PROPRES	47 529	45 236
Subventions d'investissement	18	21
Provisions pour risques et charges	10 019	13 274
Dettes de financement	21 828	17 346
Fournisseurs et comptes rattachés	9 336	7 690
Autres dettes et comptes de régularisations	9 438	7 173
Écart de conversion passif	356	257
TRÉSORERIE - PASSIF	1 896	2 920
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	100 423	93 917

» COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

NATURE	EXERCICE 2013	EXERCICE 2012
Chiffre d'affaires	46 934	59 383
Autres produits d'exploitation	2 164	3 189
PRODUITS D'EXPLOITATION	49 098	62 572
Achats consommés	19 132	22 983
Charges de personnel	8 426	8 615
Autres charges d'exploitation	8 719	9 770
Impôts et taxes	236	233
Dotations d'exploitation	3 702	3 537
CHARGES D'EXPLOITATION	40 215	45 138
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	8 883	17 434
Produits financiers	1 465	2 361
Charges financières	1 679	1 607
RÉSULTAT FINANCIER	-214	753
RÉSULTAT COURANT	8 669	18 186
Produits non courants	2 981	770
Charges non courantes	842	1 183
RÉSULTAT NON COURANT	-2 138	-412
RÉSULTAT AVANT IMPOT	10 807	17 774
Impôts sur le résultat	2 162	3 654
RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES INTÉGRÉES	8 645	14 121
Dotations nettes aux amortissements des écarts d'acquisition	14	1
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	8 631	14 119
Intérêts minoritaires	-22	27
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	8 654	14 092

» TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

NATURE	EXERCICE 2013	EXERCICE 2012
Résultat net total consolidé	8 631	14 119
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés aux activités opérationnelles :		
Charge (produit) d'impôt	2 162	3 654
Amortissements et dépréciations	2 344	1 447
Charges (produits) d'intérêts nets	349	60
Résultats de cession et des pertes et profits de dilution	-74	-174
Autres éléments non monétaires	-3 206	-1 240
Elim. des produits de dividendes	-49	-43
Capacité d'autofinancement	10 157	17 823
Incidence de la variation du BFR	-22	-2 903
Impôts payés	-3 233	-4 261
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	6 902	10 659
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-20 307	-12 614
Acquisition d'actifs financiers	-143	-531
Variation des prêts et avances consentis	125	-97
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	90	166
Dividendes reçus	49	43
Incidence des variations de périmètre	-369	-61
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-20 554	-13 094
Dividendes payés aux actionnaires du groupe	-6 195	-4 722
Emission d'emprunts	6 087	8 914
Remboursement d'emprunts location financement	-2 161	-2 480
Intérêts financiers nets versés	-349	-60
Autres flux liés aux opérations de financement		2
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-2 620	1 654
Incidence de la variation des taux de change	189	26
Incidence des changements de principes comptables		
Variation de la trésorerie	-16 083	-757
Trésorerie d'ouverture	24 743	25 500
Trésorerie de clôture	8 660	24 743
Variation de la trésorerie et équivalent de trésorerie	-16 083	-757

» TABLEAU DE VARIATION CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

Chiffres en millions de dirhams (MMAD)

NATURE	Capital social	Primes d'émission, de fusion et d'apport	Éléments inscrits directement en capitaux propres	Réserve sur actions propres	Autres réserves de conversion	Autres réserves	Groupe Total	Résultats accumulés	Total Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total Capitaux propres
Situation ajustée à l'ouverture de l'exercice 2012.12	8 288	4 513			-70	7 975	7 905	23 814	44 519	175	44 694
Ecarts de conversion					-38		-38		-38		-38
Résultat de l'exercice								14 092	14 092	27	14 119
TOTAL DES PERTES ET PROFITS DE LA PÉRIODE					-38		-38	14 092	14 054	27	14 081
Affectation du résultat en réserves						16 332	16 332	-16 332			
Dividendes versés						-4 722	-4 722		-4 722		-4 722
Augmentations / diminutions de capital											
Variations de périmètre											
Autres variations		14 185		-1 240		-14 278	-14 278		-1 335		-1 335
Situation à l'ouverture de l'exercice 2013.12	8 288	18 694		-1 240	-108	5 306	5 198	14 092	45 034	202	45 236
Situation ajustée à l'ouverture de l'exercice 2013.12	8 288	18 694		-1 240	-108	5 306	5 198	14 092	45 034	202	45 236
Ecarts de conversion					-116		-116		-116	-24	-140
Résultat de l'exercice								8 654	8 654	-22	8 632
TOTAL DES PERTES ET PROFITS DE LA PÉRIODE					-116		-116	8 654	8 538	-46	8 492
Affectation du résultat en réserves						14 092	14 092	-14 092			
Dividendes versés						-6 195	-6 195		-6 195		-6 195
Augmentations / diminutions de capital											
Variations de périmètre											
Autres variations						-4	-4		-4		-4
Situation à la clôture de l'exercice 2013.12	8 288	18 694		-1 240	-224	13 198	12 975	8 654	47 374	155	47 529

» TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES

(En millions de dirhams)	1 ^{er} Janvier 2013	Regroupement d'entreprise	Acquisition	Dotations	Diminutions / Reprises	Reclassement	Ecart de conversion	Autres variations	31-déc-13
Ecart d'acquisition	51							71	122
Immobilisations incorporelles	866		154		2	(342)		6	685
TOTAL AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR	(328)			(32)	(0)	2	1		(358)
VALEUR NETTE COMPTABLE	589		154	(32)	1	(340)	1	77	449
Immobilisations corporelles	74 287		20 217		(469)	260	(113)	1 412	95 593
TOTAL AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR	(43 472)			(2 396)	487	38	61	(415)	(45 697)
VALEUR NETTE COMPTABLE	30 816		20 217	(2 396)	18	298	(53)	997	49 897

» ETAT DES CRÉANCES

NATURE	Valeurs brutes 31/12/2013	Moins d'un an	Plus d'un an	Dépréciation	Valeurs nette 31/12/2013	Valeurs nette 31/12/2012
CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	5 814	5 814		127	5 688	8 106
AUTRES CRÉANCES ET COMPTE DE RÉGULARISATION	21 897	21 897		86	21 811	15 019
Fournisseurs débiteurs	6 215	6 215		6	6 209	4 560
Personnel	67	67		31	36	42
Etat	14 384	14 384			14 384	9 412
Organismes sociaux	189	189			189	178
Autres débiteurs	891	891		49	842	524
Comptes de régularisation actif	151	151			151	303
TOTAL	27 711	27 711		213	27 498	23 125

» ETAT DES DETTES

NATURE	Montant 31/12/2013	Moins d'un an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Montant 31/12/2012
EMPRUNTS ET DETTE FINANCIÈRES	21 828	4 759	11 500	5 569	17 346
Crédits gouvernementaux, acheteurs financiers et autres	19 828	4 759	11 500	3 569	15 346
Emprunt obligataires	2 000			2 000	2 000
FOURNISSEURS ET COMPTE RATTACHÉS	9 336	9 336			7 699
AUTRES DETTES ET COMPTE DE RÉGULARISATION	9 438	9 438			7 173
Clients créditeurs, avances et acomptes	729	729			671
Personnel	913	913			1 082
Organismes sociaux	396	396			383
Etat	1 216	1 216			874
Autres créanciers	6 009	6 009			3 978
Comptes de régularisation passif	177	177			185
TOTAL	40 602	23 533	11 500	5 569	32 209

» PROVISIONS

NATURE	Montant début d'exercice	Dotation exploitation	Dotation financière	Dotation exceptionnelle	Reprise exploitation	Reprise financière	Reprise exceptionnelle	Variation de périmètre	Ecart de conversion	Autres variations	Montant fin d'exercice
Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	53		14	1	0	0	-8		-5	1	57
Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	1 820	1 416			-1 563		-45	12	-1	15	1 654
Provisions pour risques et charges	13 274	31	116	43	-45	-118	-49		-11	-3 222	10 019
Total	15 147	1 447	130	44	-1 608	-118	-102	12	-17	-3 206	11 730

» DOTATIONS D'EXPLOITATION

NATURE	31-déc-13	31-déc-12
Dotations aux amortissements	2 242	1 827
Dotations aux provisions	1 460	1 710
Total	3 702	3 537

» EVÈNEMENTS POST CLÔTURE : NEANT

» PARTIES LIEES

NATURE	EXERCICE 2013	EXERCICE 2012
Chiffre d'affaires	9 599	12 478
Autres produits d'exploitation	697	1 012
PRODUITS D'EXPLOITATION	10 296	13 490
Achats consommés	4 752	5 853
Charges de personnel	805	738
Autres charges d'exploitation	4 076	6 211
Impôts et taxes	5	7
Dotations d'exploitation	368	506
CHARGES D'EXPLOITATION	10 006	13 315
RESULTAT D'EXPLOITATION	290	175
Produits financiers	100	222
Charges financières	374	358
RESULTAT FINANCIER	-274	-136
RESULTAT COURANT	-16	39
Produits non courants	9	37
Charges non courantes	18	27
RESULTAT NON COURANT	-9	10
RESULTAT AVANT IMPOT	7	-8
Impôts sur le résultat	54	91
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	-47	-43
Dotation nette aux amortissements des écarts d'acquisition	14	1
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	-61	-44
Intérêts minoritaires	-22	27
RESULTAT NET PART DU GROUPE	-38	-71
Créances clients	2 236	2 783
Dettes commerciales	1 004	2 635

EYBuilding a better
working world37, Bd Abdelatif Benkaddour
20050 Casablanca
Maroc**Deloitte.**288, Boulevard Zerkouni
Casablanca
Maroc**ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DE LA SITUATION PROVISOIRE CONSOLIDEE
DU GROUPE OCP AU 31 DECEMBRE 2013**

Nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire du Groupe OCP comprenant le bilan consolidé, le compte de résultat consolidé, le tableau des flux de trésorerie consolidé, l'état de variation des capitaux propres consolidé, le périmètre de consolidation et une sélection de notes annexes relatifs à la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013. Cette situation provisoire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant MMAD 47.529 dont un bénéfice net consolidé de MMAD 8.631.

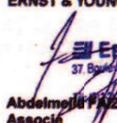
Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire du bilan consolidé, du compte de résultat consolidé, du tableau des flux de trésorerie consolidé, de l'état de variation des capitaux propres consolidé et du périmètre de consolidation ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine du groupe arrêtés au 31 décembre 2013, conformément aux normes comptables nationales en vigueur.

Casablanca, le 28 mars 2014

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG



ERNST & YOUNG
37 Boulevard Abdelatif Ben Kaddour
CASABLANCA -
Tél : (05 22 22 40 00) - Fax : (212 2) 2 20 02 25
Abdelmajid El Fassi
Associé

DELOITTE AUDIT



DELOITTE AUDIT
288, Boulevard Zerkouni
- CASABLANCA -
Tél : 05 22 22 40 00
Fax : 05 22 22 40 78
Ahmed BEN ABDELKHALEK
Associé

I) REFERENTIEL COMPTABLE

Les comptes consolidés ont été établis en application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26 mai 2005 et conformément aux dispositions de la circulaire du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) entrée en vigueur le 1er avril 2012.

II) METHODES DE CONSOLIDATION

Les méthodes de consolidation appliquées dépendent de la relation liant l'entreprise concernée à la maison-mère :

• **Intégration globale (IG) :**

Cette méthode est appliquée lorsque le Groupe détient un contrôle exclusif sur sa filiale. Le contrôle exclusif est le pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités. La méthode de l'intégration globale permet de répartir le résultat et les capitaux propres entre les intérêts du Groupe et les intérêts hors Groupe (intérêts minoritaires).

• **Intégration proportionnelle (IP) :**

Cette méthode s'applique aux entreprises soumises au contrôle conjoint. Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'actionnaires, de sorte que les politiques financière et opérationnelle résultent de leur accord. La méthode de l'intégration proportionnelle consiste à intégrer uniquement les pourcentages d'actifs, de passifs, de charges et de produits revenant aux seuls intérêts du Groupe.

• **Mise en équivalence (ME) :**

Cette méthode s'applique aux entreprises sur lesquelles le Groupe a une influence notable. L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financière et opérationnelle d'une entreprise sans en détenir le contrôle. La méthode de la mise en équivalence consiste à valoriser les titres de participation de l'entreprise consolidée en fonction des capitaux propres de celle-ci, la quote-part de résultat de la filiale étant prise en compte dans le résultat consolidé.

Conversion des états financiers des filiales étrangères

L'ensemble des postes du bilan est converti en dirham sur la base des cours du 31 décembre. La monnaie fonctionnelle d'une entité est la monnaie de l'environnement économique dans lequel cette entité opère principalement. Les états financiers des sociétés étrangères dont la monnaie de fonctionnement n'est pas le dirham sont convertis au cours de clôture pour les éléments de bilan et au cours moyen de la période pour les éléments du compte de résultat. Les écarts de conversion qui en résultent sont comptabilisés en « Réserves de conversion », une composante distincte des capitaux propres.

Transactions en monnaie différente de la monnaie fonctionnelle

Ces transactions sont enregistrées dans la monnaie fonctionnelle de l'entité en appliquant le cours de change en vigueur à la date de transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés correspondants à la date de clôture sont convertis dans la monnaie fonctionnelle en utilisant le cours de change à cette date. Les écarts de change résultant de cette conversion sont comptabilisés en résultat financier.

Investissement net dans une activité à l'étranger

Les écarts de change résultant de la conversion d'un investissement net dans une activité à l'étranger et des couvertures correspondantes sont comptabilisés en « Ecart de conversion ». Ils sont comptabilisés en résultat lors de la perte de contrôle de l'activité à l'étranger.

Comptes et opérations réciproques

Toutes les transactions intragroupes, ainsi que les actifs et passifs réciproques entre les sociétés consolidées par intégration globale ou intégration proportionnelle sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values, ...etc).

III) METHODES ET REGLES D'EVALUATION

ECART D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la part du Groupe dans leur actif net à la date des prises de participations après comptabilisation des éventuelles plus ou moins values latentes sur actifs identifiables. Lorsqu'ils sont positifs, ces écarts sont inscrits à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « écarts d'acquisition » et amortis sur la durée de 5 ans.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles représentent les frais afférents aux études et recherches et développement, les brevets, les logiciels et les licences. Les projets d'études, de recherches et de développement immobilisés doivent être nettement individualisés, leur coût distinctement établi et ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale et financière.

Les frais d'études de recherches et de développement sont amortis sur 2 ans. Les licences et logiciels informatiques sont amortissables sur 5 ans compte tenu du délai de leur mise en œuvre.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

A leur entrée dans le patrimoine de l'entreprise, les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition pour les éléments acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même, et au prix du marché pour celles acquises à titre gratuit.

Le coût d'acquisition est égal au prix d'achat majoré des frais correspondant à la mise en état d'utilisation de l'immobilisation. Ces frais concernent principalement les frais de transport, d'assurance, de transit, d'entrepôt, d'installation, de montage et les droits de douane. La valeur d'acquisition des immobilisations payable en monnaies étrangères est convertie en dirhams au cours de change exprimé à la date de comptabilisation ou à la date de réalisation du crédit documentaire correspondant. Le coût de production des immobilisations réalisées par l'entreprise pour elle-même est égal au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes et indirectes nécessaires à leur production.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé sur la valeur d'origine du bien (coût d'achat, coût de réalisation ou prix du marché) dès la réception conforme de l'immobilisation concernée dans la limite des taux et durées indiqués par l'Administration Fiscale et admis par l'usage de la profession. La méthode retenue est celle des amortissements linéaires. Le Groupe vérifie lors de chaque arrêté de comptes que les durées d'amortissements retenues sont toujours conformes aux durées d'utilisation. A défaut, les ajustements nécessaires sont effectués.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

A la date de clôture des comptes, la valeur des titres de participation dans les sociétés non consolidées est évaluée à la plus faible valeur entre la valeur d'entrée dans le patrimoine et leur valeur recouvrable (évaluée au cours moyen de l'action relatif au dernier mois de clôture pour les sociétés cotées en bourse et à la valeur mathématique résultant de la situation nette pour les autres sociétés).

Les provisions pour dépréciation des titres de participation dans les sociétés non consolidées représentent les moins-values constatées lors des comparaisons, entre leur valeur comptabilisée à l'entrée dans le patrimoine et celle de l'inventaire à la date de clôture de l'exercice à l'exception de certaines filiales qui présentent une complémentarité commerciale, une utilité économique ou des perspectives favorables.

STOCKS

a) Stocks de matières et fournitures codifiées :

» Valorisation :

A l'entrée, l'évaluation des stocks est faite, par article pour les matières et fournitures consommables codifiées, au coût d'achat réel (prix d'achat auquel s'ajoutent les frais accessoires : droits de douane, transit, transport, fret, assurance...).

Lorsqu'il y a un décalage entre la réception des matières et fournitures consommables codifiées et celle de la facture correspondante (achats à payer), l'évaluation à l'entrée de ces biens est effectuée provisoirement sur la base du prix à la commande auquel s'ajoutent les frais d'approche s'il y a lieu.

Le stock est évalué au prix unitaire moyen pondéré après chaque entrée.

» Provisions :

Les provisions pour dépréciation des stocks de matières et fournitures sont calculées sur la base de la valeur d'inventaire évaluée en fonction de l'ancienneté et de l'obsolescence des matières et fournitures concernées. Ainsi, à la date d'arrêté des comptes de l'exercice, une provision pour dépréciation des stocks des articles consommables codifiés non movimentés en entrée depuis un certain nombre d'années est constatée à hauteur de :

10%	Articles non mouvementés depuis 2 ans
20%	Articles non mouvementés depuis 3 ans
30%	Articles non mouvementés depuis 4 ans
40%	Articles non mouvementés depuis 5 ans
50%	Articles non mouvementés depuis 6 ans
60%	Articles non mouvementés depuis 7 ans
70%	Articles non mouvementés depuis 8 ans
80%	Articles non mouvementés depuis 9 ans
90%	Articles non mouvementés depuis 10 ans
100%	Articles non mouvementés depuis 11 ans et plus.

Les matières et fournitures consommables déclarées par le Groupe OCP sans aucune utilité et positionnées dans des magasins séparés sont dépréciées à 100%.

b) Stocks de produits (Phosphates) :

L'évaluation des stocks des encours et des produits finis est effectuée au coût de production (méthode de l'imputation rationnelle). Les charges de production qui entrent dans la détermination du coût de production correspondent aux frais supportés par l'entreprise au cours des différentes opérations de production (extraction, traitement, manutention et transport précédant le stockage) pour amener le produit dans l'état et à l'endroit où il se trouve.

CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT

» Evaluation :

Les créances libellées en monnaies étrangères sont converties et comptabilisées en dirham à la date de facturation sur la base du dernier cours du mois précédent. Lors de l'encaissement de ces créances, les écarts constatés en dirham par rapport aux valeurs d'entrée, en raison de la variation des cours de change, constituent des pertes ou des gains de change définitifs à inscrire dans les charges ou produits financiers de l'exercice correspondant.

A la clôture de l'exercice, les créances exprimées en devises sont converties en dirham sur la base du dernier cours de change de l'année. Lorsque l'application de ce taux de conversion a pour effet de modifier le montant précédemment converti et comptabilisé en dirham (valeur historique), les différences de change constatées sont inscrites provisoirement aux comptes d'écarts de conversion - Actif ou Passif.

» Provisions

Les créances jugées risquées sont déclassées en créances douteuses et sont provisionnées en fonction de l'appréciation du risque encouru.

DETTES DE FINANCEMENT

Lors de la réalisation, le montant exprimé en devises est converti et comptabilisé en dirham au cours de change exprimé à la date de valeur. Lors du règlement, la comparaison entre la contre-valeur du montant payé et la contre-valeur historique, ou valeur de référence, entraîne la constatation d'une différence de change effective imputable aux charges financières ou aux produits financiers de l'exercice.

A la date de clôture de l'exercice, le montant des dettes de financement libellées en monnaies étrangères est converti en dirham sur la base du dernier cours de change de l'année et est comparé à celui calculé au cours historique ou de référence inscrit dans les livres comptables.

DETTES DU PASSIF CIRCULANT

Les dettes du passif circulant libellées en devises sont converties et comptabilisées en dirham sur la base du dernier cours de change du mois précédent. A la clôture de l'exercice, le montant des dettes, exprimé en devises, est converti en dirham sur la base du dernier cours de change de cet exercice. Lorsque l'application de ce nouveau cours a pour effet de modifier les montants en dirham précédemment déterminés, les différences de change dégagées sont inscrites provisoirement aux comptes d'écarts de conversion-Actif ou Passif. Les écritures ainsi comptabilisées sont contrepassées au cours de l'exercice suivant.

IMPOTS DIFFERES

Les impositions différées résultent de la neutralisation des différences temporaires introduites par les règles fiscales et des retraitements de consolidation qui ont une incidence sur la base taxable. Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux dont l'application est attendue sur l'exercice en cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé.

EVALUATION DES ENGAGEMENTS SOCIAUX

a) Description des régimes :

• Les régimes postérieurs à l'emploi à cotisations définies sont ceux pour lesquels l'obligation du Groupe OCP se limite au versement d'une cotisation ne comportant aucun engagement de l'employeur sur le niveau de prestations fournies par le Régime collectif d'allocation de retraite RCAR. Les cotisations sont comptabilisées en charges au cours de la période pendant laquelle les membres du personnel ont rendu les services correspondants.

• Les régimes postérieurs à l'emploi à prestations définies regroupent l'ensemble des avantages postérieurs à l'emploi pour lesquels le Groupe OCP est engagé sur un niveau de prestations. Ils comprennent notamment : les régimes de retraite complémentaires, les indemnités de fin de carrière et la couverture médicale post-emploi du personnel de l'OCP. Les régimes à prestations définies font l'objet d'une provision, déterminée à partir d'une évaluation actuarielle de l'engagement selon la méthode des unités de crédit projetées, prenant en compte des hypothèses démographiques et financières

• Les autres avantages à long terme désignent les avantages, autres que les avantages postérieurs à l'emploi et les indemnités de fin de contrat de travail, qui ne sont pas dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lesquels les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Sont notamment concernées régimes fermés propre assureur concernant la garantie décès-invalidité et la convention des accidents de travail. L'obligation au titre des autres avantages à long terme est évaluée selon une méthode d'évaluation actuarielle similaire à celle appliquée aux avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies.

b) Paramètres et hypothèses :

Les résultats des engagements sociaux reposent sur l'application des méthodes et hypothèses actuarielles suivantes :

- » Méthode actuarielle de calcul : rétrospective avec salaire de fin de carrière»
- » Table de mortalité pour la retraite : féminine française TV 73 - 77
- » Table de mortalité pour la maladie : TMG-CIMR
- » Taux d'évolution des salaires du personnel permanent : 5,1%
- » Taux d'inflation des frais médicaux : 4,00%
- » Taux de revalorisation des prestations indexées : 2,75%
- » Taux nominal d'actualisation des engagements : 5,49%

IDENTIFICATION DES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Les produits et charges non courants comprennent principalement les éléments qui par leur nature, ou par leur non récurrence ne font pas partie des opérations courantes du Groupe. Ils incluent notamment les écarts actuariels calculés au titre des régimes de retraite et de maladie, les plus ou moins-values sur cession d'immobilisations et les dotations et reprises de provisions à caractère exceptionnel.

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Unité (libellé)	Méthode de consolidation au 31 décembre 2013	31-déc-13		31-déc-12	
		% de contrôle	% d'intérêt	% de contrôle	% d'intérêt
OCP SA -holding	Globale (IG)	100,00	100,00	100,00	100,00
Bunge Maroc Phosphore	Globale (IG)	100,00	100,00	50,00	50,00
Centre d'Etudes et de Recherches des Phosphate Minéraux	Globale (IG)	100,00	100,00	100,00	100,00
Euro Maroc Phosphore	Proportionnelle (IP)	50,00	50,00	50,00	50,00
FONDATION OCP	Globale (IG)	100,00	100,00	100,00	100,00
Indo Maroc Phosphore	Proportionnelle (IP)	33,33	33,33	33,33	33,33
OCP Services	Globale (IG)	100,00	100,00	100,00	100,00
JACOBS ENGINEERING	Proportionnelle (IP)	50,00	50,00	50,00	50,00
LEJON & CE	Globale (IG)	100,00	100,00	100,00	100,00
OCP INNOVATION FUND FOR AGRICULTURE	Globale (IG)	100,00	100,00	100,00	100,00
Phosphouca	Globale (IG)	100,00	100,00	100,00	100,00
PAKISTAN MAROC PHOSPHORE	Proportionnelle (IP)	50,00	50,00	50,00	50,00
PPL	Proportionnelle (IP)	50,00	40,00	50,00	40,00
Groupe PRIVON	Proportionnelle (IP)	50,00	50,00	50,00	50,00
Société d'aménagement et de développement vert	Globale (IG)	100,00	100,00	100,00	100,00
Société Marocaine d'Etudes Spéciales et Industrielles	Globale (IG)	100,00	100,00	100,00	100,00
Société de Transports Régionaux	Globale (IG)	100,00	100,00	100,00	100,00
Transportation engineering and management consultants	Proportionnelle (IP)	50,00	50,00	50,00	50,00



Building a better
working world

37, Bd Abdelatif Benkaddour
20090 Casablanca
Maroc

Deloitte.

288, Boulevard Zerktouni
Casablanca
Maroc

Aux actionnaires de la Société
OCP S.A.
2, Rue Al Abtal - Hay Erraha - Immeuble OCP
Casablanca

**RÉSUMÉ DU RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2013**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la société OCP S.A., et de ses filiales (Groupe OCP) comprenant le bilan au 31 décembre 2013, ainsi que le compte de résultat, l'état de variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant des capitaux propres consolidés de MMAD 47.529 dont un bénéfice net consolidé de MMAD 8.631.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables nationales en vigueur.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc.

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2013 ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 31 mars 2014.

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG


Abdelmejjid FAIZ
Associé


288, Boulevard Zerktouni
- CASABLANCA -
Tel : 05 22 22 48 25/25/34/91
Fax : 05 22 22 48 78

DELOITTE AUDIT


Ahmed BENABDELKHALEK
Associé